

Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins

Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques



Comité Départemental du Tarn de la
Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins

Projet de développement 2013 – 2016

« Cap 2016 »

Nos partenaires :



Association loi 1901 N° W812003807 (JO du 16 juillet 1987) - SIRET 44781598600016 - APE 926C

Fédération déléguée par le Ministère chargé des Sports - SIRET 775 559 909 00012 - APE 9319Z - TVA : FR 06 775 559 909

Sommaire

	page
Introduction	2
La situation actuelle	3
L'état des lieux fin 2012	3
L'évolution au cours de la précédente Olympiade	4
L'Arrêté ministériel du 31/12/2012	4
Les référentiels de Développement Durable	5
Les thèmes retenus	6
Les objectifs pour l'olympiade	7
Développement Durable	7
Les encadrants bénévoles et leur formation	8
Amélioration de l'offre d'encadrement dans nos disciplines	8
Amélioration de l'offre d'encadrement envers les publics cibles	8
L'aspect sécuritaire	8
Les licenciés	9
Augmentation du nombre de licenciés	9
Tableaux licenciés	10
Amélioration de l'offre de la pratique	11
Amélioration de l'offre de formation	11
Les actions spécifiques envers les publics cibles	12
L'aspect compétition	12
La communication	12
L'aspect financier	13
Suivi du projet	14



Projet de développement 2013-2016

« Cap 2016... »

Introduction

Depuis quelques années, nous constatons une évolution au sein de notre Fédération visant à intégrer petit à petit une politique globale de Développement Durable, afin de mieux répondre aux exigences de nos activités et à la confiance que nous accordent les Pouvoirs Publics. La Fédération évolue également afin de tenir compte de nos besoins en tant qu'Organisme déconcentré, mais surtout des besoins des Clubs, car ne l'oublions pas, ce sont eux qui font notre Fédération...

A notre niveau, en tant qu'Organisme déconcentré de la FFESSM, ces évolutions font l'objet du *Projet de développement 2013 – 2016, dénommé « Cap 2016... »*, dont les grandes lignes vous sont présentées dans les pages suivantes.

Ainsi, notre projet de développement s'inscrit de façon cohérente dans le cadre :

- De la politique arrêtée par la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins et du Comité Interrégional Pyrénées Méditerranée (CIR PM) auquel il est rattaché ;
- De la politique de développement du sport du Conseil Général du Tarn ;
- De la politique de l'Etat et du Centre national pour le développement du sport (CNDS) telle que définie régionalement par la commission territoriale du CNDS.

Ce projet de développement est fondé sur un état des lieux établi fin 2012, sur l'évolution au cours de la précédente olympiade, sur l'Arrêté ministériel du 31/12/2012 modifié du 04/01/2013 confirmant notre champ de délégation et sur les référentiels de Développement Durable.

Construit par notre bureau de bénévoles depuis plus de 10 ans, représenté par moi-même en tant que Président, M. BOUTILLON en tant que trésorier, et D. GOURSAUD en tant que secrétaire, il se veut représentatif des 12 clubs de notre département et de nos 764 licenciés.

Gérard MIQUEL
*Président du CODEP 81
du CIR PM*

La situation actuelle

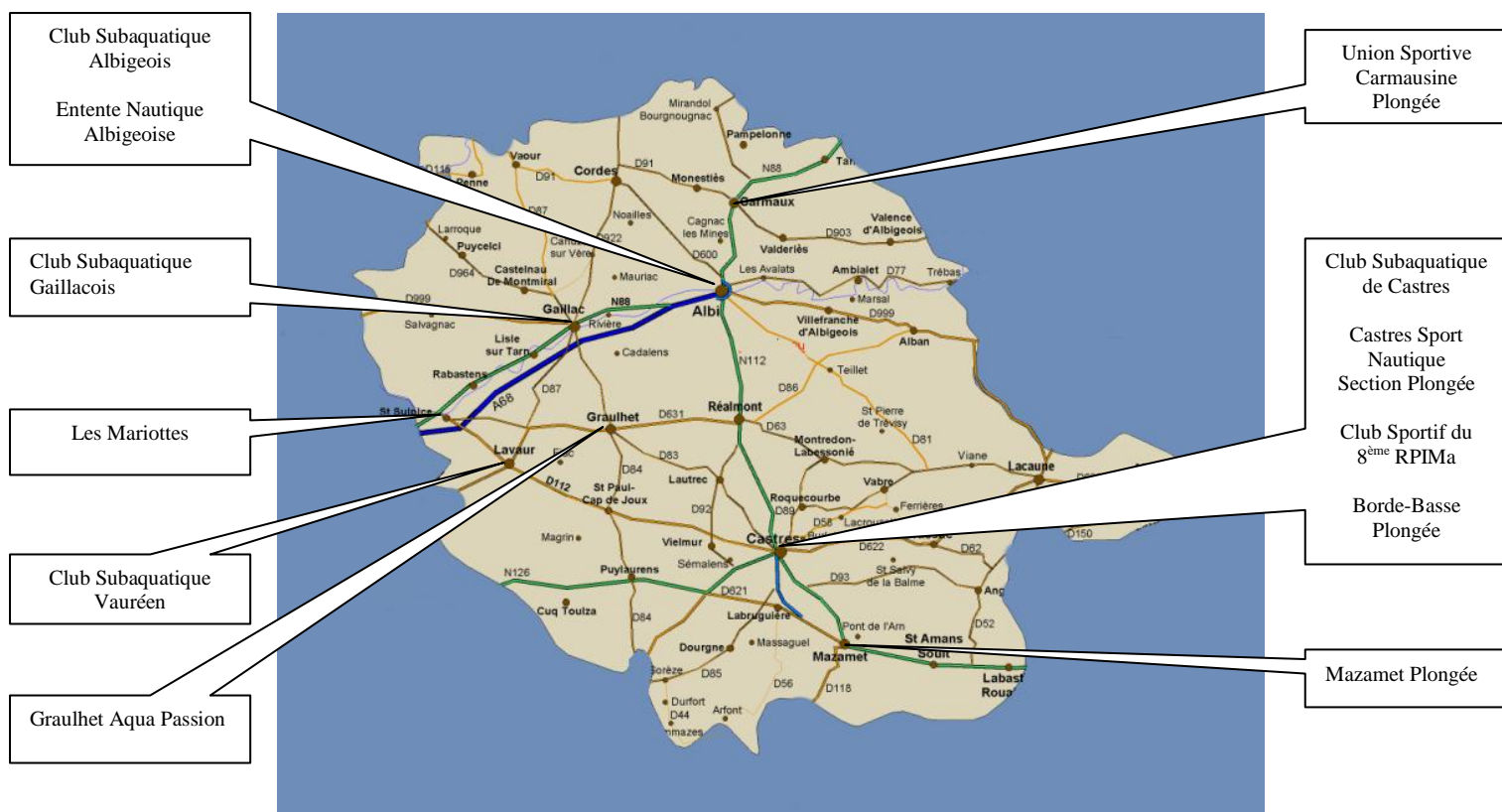
Trois éléments importants ont servi de référence :

- L'état des lieux fin 2012 et évolution au cours de la précédente olympiade ;
- L'Arrêté ministériel du 31/12/2012, modifié au 04/01/2013 ;
- Les Référentiels de Développement Durable.

L'état des lieux fin 2012

Les Clubs et les licenciés :

La FFESSM du Tarn regroupe 12 Clubs associatifs, rassemblant 764 licenciés sur la saison 2011/2012.



Projet de développement 2013-2016

« Cap 2016... »

Une étude spécifique :

Les rapports d'Activités émis chaque fin de saison et présentés lors des Assemblées Générales, détaillent les évolutions par rapport aux saisons précédentes.

Quelques résultats sur l'olympiade 2008 / 2012 :

- Augmentation du nombre de licenciés de 10 %
- Augmentation des enfants (moins de 12 ans) et des juniors (12 à 16 ans) entre 11 % et 16 %
- Proportion des femmes stabilisée à 30 %
- Augmentation du nombre d'encadrants scaphandre de 15 %

L'Arrêté ministériel du 31/12/2012

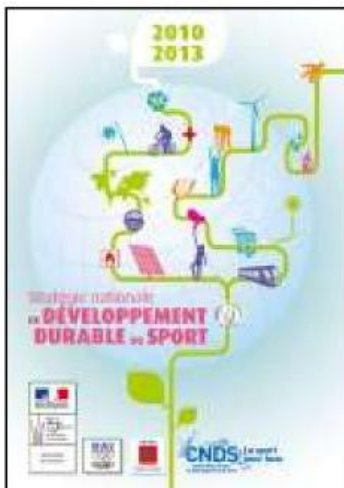
l'Arrêté du 31/12/2012, modifié du 04/01/2013, la Ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative a accordé, à notre Fédération, la délégation prévue à l'article L.131-14 du code du sport, jusqu'au 31 décembre 2016, pour les huit disciplines suivantes :

Plongée en scaphandre
Plongée en apnée
Plongée libre
Hockey subaquatique
Nage avec palmes
Tir sur cible subaquatique
Orientation subaquatique
Nage en eau vive

Le maintien de ces délégations par rapport à l'olympiade précédente confirme le caractère pluridisciplinaire de la FFESSM, et la reconnaissance de l'existence de ces disciplines en tant qu'activités à part entière au sein de notre fédération.

Les référentiels de Développement Durable

Le référentiel national et celui spécifique à notre Fédération :



Les Thèmes retenus

Le **Développement Durable** décliné de manière transversale à l'ensemble des autres thèmes retenus, avec certaines actions spécifiques.

Nos disciplines sont enseignées au sein des Clubs et du Comité par des encadrants bénévoles. Aussi, l'une de nos priorités porte sur **les encadrants bénévoles et leur formation**. Le nombre de disciplines pour lesquelles nous sommes délégataires nous impose d'avoir des encadrants dans les domaines concernés pour pouvoir exercer les activités et il en est de même pour les autres activités pratiquées au sein de notre Fédération, ainsi que pour les activités spécifiques à certains **publics cibles** tels que les personnes en situation de handicap.

Une autre priorité qui découle directement de la première porte sur **les licenciés** en mettant l'accent sur les **publics cibles** tels que les jeunes, les femmes, les personnes en situation de handicap...

Un axe de développement concerne **l'aspect compétition** que ce soit pour les activités sportives, comme pour les activités culturelles. Un accent sera mis sur la nage avec palmes (sport de haut niveau) et le Tir sur Cible.

Vient enfin la **communication** en interne dans le cadre du développement de la vie fédérale et associative et en externe afin de mieux nous faire connaître auprès du public, pour attirer davantage de pratiquants.

Par ailleurs la **santé** est aussi pour nous un thème transversal intégré systématiquement à chacun des thèmes retenus : compte tenu de la typicité de nos disciplines, régies par le Code du Sport, nous sommes soumis à une visite médicale poussée chaque année. De plus, la santé du plongeur va de pair avec sa sécurité et fait partie intégrante de l'ensemble de nos formations. Enfin, les études de problèmes de santé liés à nos activités sont réalisées par la Commission nationale médicale et ses antennes régionales et départementales, avant application sur l'ensemble du territoire.

Les objectifs pour l'Olympiade

Notre Projet de Développement s'est donc fixé des objectifs dans les cinq domaines suivants :

- > Le Développement Durable
- > Les encadrants bénévoles et leur formation
 - Amélioration de l'offre d'encadrement de nos disciplines
 - Amélioration de l'offre d'encadrement envers les publics cibles
 - L'aspect sécuritaire
- > Les licenciés
 - Augmentation du nombre de licenciés
 - Amélioration de l'offre de la pratique
 - Amélioration de l'offre de formation
 - Les actions spécifiques envers les publics cibles
- > L'aspect compétition
- > La communication

Le **développement des activités par la création de nouveaux clubs** n'est pas un axe prioritaire. En effet, la répartition géographique des clubs sur le département est cohérente au regard de la répartition de la population. Le département compte 323 communes. Par ailleurs, les deux villes identifiées avec des quartiers sensibles (GRAULHET et MAZAMET) disposent chacune d'un club.

Villes	Population (INSEE 2010)	Nb Clubs	Nb licenciés	%licenciés/population
Tarn Sud	189274	6	413	0,22 %
Tarn Nord	197825	6	334	0,17 %
total	387099	12	747	0,19 %

Développement Durable

- Favoriser l'accès aux femmes aux postes de direction du Comité et aux postes de présidence et vice-présidence de commissions
- Rappeler et mettre en avant le respect des éco-gestes du Plongeur, de la Charte internationale du plongeur responsable et des Chartes locales
- Sensibiliser et mobiliser le public à la richesse et à la fragilité du milieu subaquatique
- Organisations de manifestations éco-responsables (choix des sites, covoiturage, achats, gestion des déchets, économie d'eau...)
- Favoriser lors de nos déplacements, les structures commerciales agréées FFESSM, qui contribuent à la préservation des sites naturels.

Les encadrants bénévoles et leur formation

Amélioration de l'offre d'encadrement dans nos disciplines

Actions effectuées régulièrement tout au long de l'Olympiade :

- Former 10 initiateurs de plongée scaphandre
- Aider à la formation d'au moins 2 moniteurs fédéraux de plongée scaphandre (1^{er} et 2^{ème} degrés confondus)
- Former des encadrants d'apnée : mini 2
- Former des encadrants dans les autres disciplines pour lesquelles nous sommes délégataires et pratiquées dans le département : tir sur cible, nage avec palmes: minimum 2 par discipline
- Former des encadrants dans les autres disciplines : biologie & environnement (mini 2), audiovisuel (mini 1), plongée souterraine (mini 1)
- Etablir l'organisation annuelle d'une journée de rassemblement des encadrants
- Former des juges dans d'autres disciplines (tir sur cible) : mini 2
- Former des juges d'apnée : mini 2

Amélioration de l'offre d'encadrement envers les publics cibles

- Formation des encadrants bénévoles du département pour l'accueil des personnes à handicap et l'apprentissage de la plongée : mini 2 sur l'Olympiade

L'aspect sécuritaire

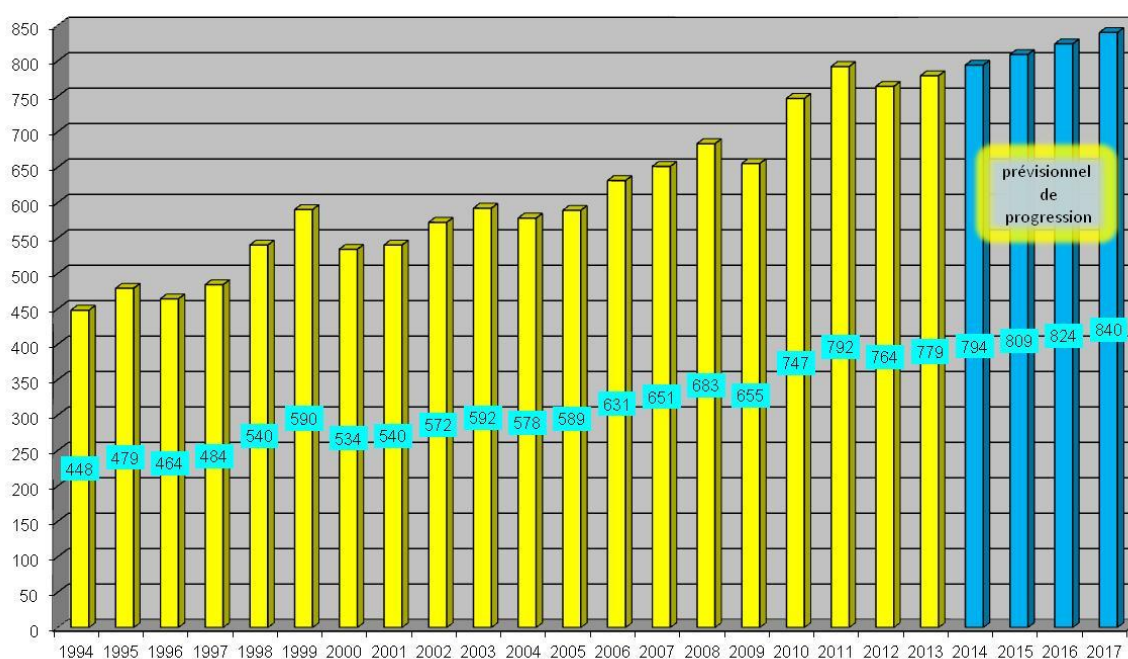
- Poursuivre la mutualisation des formations de Techniciens Inspection Visuelle des bouteilles de plongée

Les licenciés

Augmentation du nombre de licenciés

- Augmentation du nombre total de licenciés adultes de 5 % (objectif 700 licenciés adultes)
- Augmentation du nombre de jeunes licenciés de 20 % avec une proportion mini de 17 % des licenciés (aujourd'hui 14%) (objectif 140 jeunes jusqu'à 16 ans)

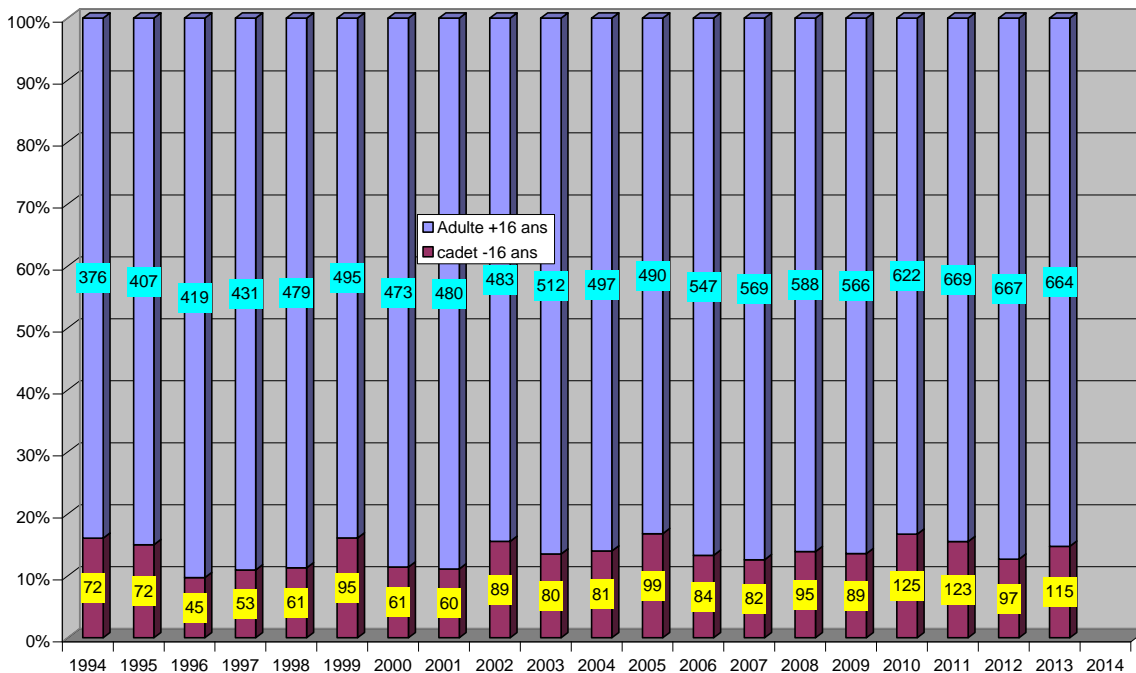
Evolution des licences en 20 ans



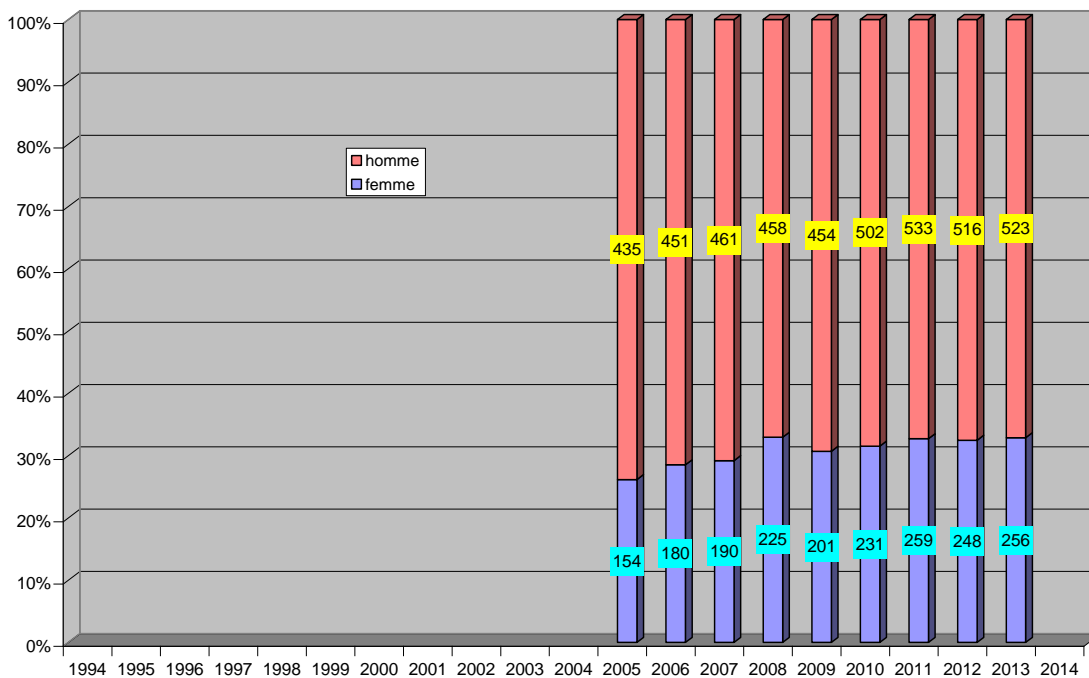
Projet de développement 2013-2016

« Cap 2016... »

Répartition adulte - cadet



Répartition homme - femme
(données que depuis 2005)



Amélioration de l'offre de la pratique

- Augmentation des activités pratiquées par les licenciés (transversalité : un licencié peut pratiquer plusieurs activités)
- Poursuivre l'organisation d'une journée annuelle de rassemblement de tous les Clubs en début de saison autour des activités principales que sont la plongée scaphandre et l'apnée, avec la présentation des autres activités pratiquées dans le département
- Poursuivre et développer l'organisation de « journées découvertes » dans les activités existantes (biologie marine, photo sous-marine, plongée souterraine, tir sur cible) : mini 1 par saison et par discipline

Amélioration de l'offre d'encadrement dans nos disciplines

- Maintenir dans l'ensemble des Clubs du département la présence d'au moins un encadrant de plongée scaphandre
- Doter au moins 60 % des clubs d'un encadrant d'apnée
- Doter au moins 40 % des clubs d'encadrants permettant l'accueil des personnes en situation de handicap
- Poursuivre et développer la mutualisation des formations de passage de Niveaux dans certaines disciplines, notamment en biologie avec un accent sur les formations aux écosystèmes subaquatiques et la diffusion de plaquettes immergeables d'identification de la faune et la flore subaquatiques

Projet de développement 2013-2016

« Cap 2016... »

Les actions spécifiques envers les publics cibles

- Participation aux journées Handisport.
- Poursuivre l'organisation (avec l'inter région ou seul) de rassemblements destinés aux licenciés de moins de 16 ans (challenge Oxyjeunes) ;
- Développer la pratique de l'apnée auprès des enfants dans un club du département afin de mettre en place un programme pouvant ensuite s'appliquer dans tous les autres clubs
- Développer l'ouverture vers les jeunes non encore licenciés par des actions au niveau des établissements scolaires (en particulier collèges et lycées), telles que présentation des disciplines en salle pendant un cours avec organisation de baptêmes le week-end. Il est à noter que le *système d'accompagnement éducatif* avec les collèges mis en place l'an passé par l'état est difficilement accessible à nos disciplines, à la fois par le manque de BEES et pour des questions de responsabilité.

L'aspect compétition

- Augmenter le nombre de Clubs représentés aux sélections départementales d'apnée : passage de 3 à 4 minimum et amélioration du nombre de sélectionnés au niveau du Championnat de France
- Préparer et accompagner les licenciés aux compétitions dans les activités suivantes : tir sur cible et nage avec palmes.
- Organiser une épreuve régionale dans l'une des disciplines pratiquées dans le Tarn.

La communication

- Développer le site internet du Comité
- Poursuivre et développer les échanges par mail entre le Comité départemental, ses Commissions et les Clubs en supprimant au maximum les envois postaux
- Systématiser les articles sur les activités départementales publiés dans la revue fédérale SUBAQUA
- Accroître les publications dans la presse locale (La Dépêche, le Tarn libre)
- Améliorer notre identification visuelle lors des manifestations que nous organisons (bâches avec logo, banderoles, etc.)

L'aspect financier

Ces budgets prévisionnels tiennent compte d'une baisse prévisible des subventions du Conseil Général et du CNDS, qui ont cependant été limitées compte tenu du nombre de délégations qui nous sont confiées par l'Etat.

Concernant le thème du Développement Durable, il ne fait aujourd'hui pas l'objet d'une budgétisation spécifique, puisque sa transversalité conduit à son intégration dans chacun des autres thèmes, ainsi que dans les frais de fonctionnement.

Budget								
	Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Catégories des revenus	€	€	€	€	€	€	€	€
70 Vente des produits								
706 prestations services		1747	621	3292	2742	3000	3200	3400
707 vente de marchandise		648						
Total 70 Vente des produits		2395	621	3292	2742	3000	3200	3400
74 Subvention								
741 Conseil Général		4700	4000	3380	3400	3400	3300	3200
742 DDJS		1500	1750	0	1500	1300	1200	1000
743 Ristourne licences		2800	2077	3265	2820	2870	2920	2980
Total 74 Subvention		9000	7827	6645	7720	7570	7420	7180
75 Autres produit								
Cotisation des Club		335	305	335	385	400	400	450
Total 75 Autre produit		335	305	335	385	400	400	450
77 produits exceptionnel								
776 rembours adhérent			1683	15				
Total 77 produits exceptionnel		0	1683	15	0	0	0	0
Total Catégories de revenus		11730	10436	10287	10847	10970	11020	11030
Catégories des dépenses	€	€	€	€	€	€	€	€
60 Achat								
604 achat etude & presta service		1628	3852	1695	193	1500	1500	1500
605 achats materiel		1333	1495	2244	2578	2000	2000	2000
606 achat non stockés					85			
6064 fournitures administratives		69	189	154	46	100	100	100
Total 60 Achat		3030	5536	4093	2902	3600	3600	3600
61 Services exterieur								
611 soustraction générale			1356	240	3166	3000	3000	3000
616 prime Assurance		99	204	0	102	102	102	102
6181 documentation générale			500					
6183 documents tech.				636				
Total 61 Services exterieur		99	2060	876	3268	3102	3102	3102
62 Autres services ext.								
6224 Restitution a un tier				40				
623 Publicité				930		500	500	500
625 Déplacements missions		428	1665	1692	1106	1000	1000	1000
6256 repas encadrement				1620	214	1500	1500	1500
6257 Réceptions		687	559	444	167	500	500	500
626 frais postaux		319	180	10	22	25	30	30
6261 frais d'abonnement internet		26	53	0	83	0	0	85
6278 autres frais banque		2	2	2	2	3	3	3
6281 Concours divers			2482	220	400	500	500	500
Total 62 Autres services ext.		1462	4941	4958	1994	4028	4033	4118
64 Charges personnel								
64 cotisation organisme CDOS				31	31	31	31	31
Total 64 Charges personnel		0	0	31	31	31	31	31
Total Catégories de dépenses		4591	12537	9958	8195	10761	10766	10851
Total général		7139	-2101	329	2652	209	254	179



Suivi du projet

Ce projet de développement fera l'objet d'un état des lieux et d'un suivi annuel, certains axes pouvant être modifiés en fonction de l'évolution de la politique fédérale.

Il donnera lieu également à une déclinaison annuelle dans laquelle seront précisées les actions susceptibles de faire l'objet de demandes de subventions auprès du Conseil Général et de la Commission territoriale du CNDS.